

## FUITE D'URANIUM

### "L'eau de M. Reynaud est potable, aucun danger pour la santé"

**C**ontactée, l'Autorité de sûreté nucléaire précise que « l'eau de M. Reynaud est parfaitement potable et plus que largement en dessous de la norme de non potabilité fixée à 0,1 milisievert.<sup>1</sup> »

#### **Selon l'ASN, un courrier qui «répond seulement au principe de précaution»**

Marc Champion, l'adjoint au chef de la division de Lyon de l'ASN, souligne « que ce courrier adressé à ce particulier répond seulement au principe de précaution pris par les pouvoirs publics, comme il en est de leur responsabilité après examen des données recueillies dans le cadre du plan de surveillance.

Est laissé le choix à l'intéressé de boire ou ne pas boire cette eau du fait qu'on ait constaté cette légère pollution.»

#### **Ce pic de 18 microgramme/l «n'est pas forcément lié à l'incident»**

Quant aux raisons de ce "pic" à 18 microgrammes/l, elles ne sont toujours pas clairement identifiées : «cela n'est pas forcément lié à l'incident, cela peut être dû à une pollution industrielle plus ancienne, comme à un dépôt d'uranium naturel ou à d'autres pollutions nucléaires antérieures.

Mais cette disparité dans les valeurs d'uranium plus élevées à certains endroits qu'à d'autres n'est pas nouvelle : des études sont menées depuis près d'un an et demi sur cette question.»

#### **Areva avance une autre explication**

La société Areva avance une autre explication quant au pic de 18 microgrammes par litre chez les Reynaud qui pourrait être dû à un problème de prélèvement : «le prélèvement pour analyse ne pouvant être fait au droit du puits, il est réalisé en aval d'un ballon d'eau.»

#### **<sup>1</sup>LA POSITION DE LA CRIIRAD**

Pour le président de la Criirad, Roland Desbordes, les données fournies par l'IRSN et par la Socatri sur les teneurs en uranium sont «fiables : elles sont du même ordre de grandeur que les trois analyses que nous avons effectuées nous-mêmes chez des particuliers. Nous allons d'ailleurs publier nos résultats sur notre site dans les jours qui viennent. »

Il se satisfait par ailleurs «qu'une pollution ait été enfin reconnue».

Néanmoins pour le responsable, « la norme admise de 15 microgrammes par litre par l'Organisation mondiale de la santé signifie qu'au-dessus, le risque existe pour les adultes seulement.

Pour les enfants, une teneur en uranium de 10 microgrammes par litre d'eau et plus, est inacceptable. »

F.Va.

<sup>1</sup>Paru dans l'édition 84A du 05/08/2008